

CONVENTION DE COLLABORATION PEDAGOGIQUE

LA FORMATION POUR TOUS

1. Objet

La présente convention a pour objet de formaliser la participation de :

[Nom de la structure / organisation]

Représentée par : **[Nom, fonction]**

au **comité pédagogique de La Formation pour tous.**

Cette collaboration s'inscrit dans une démarche non commerciale, visant à contribuer à la qualité, à la pertinence et à l'accessibilité des contenus pédagogiques proposés sur la plateforme.

2. Nature de la collaboration

La collaboration repose sur un engagement volontaire, non exclusif et non rémunéré.

Elle ne constitue ni un partenariat commercial, ni une relation contractuelle à caractère financier.

Elle s'inscrit dans une logique de contribution à un projet d'intérêt général, centré sur l'accès à la formation pour tous.

3. Rôle et contribution

Dans le cadre du comité pédagogique, la structure participante est invitée à :

- contribuer aux réflexions pédagogiques
- partager son expertise et son expérience terrain
- participer aux échanges et aux sessions du comité
- formuler des recommandations sur les contenus et les orientations

La participation reste libre et adaptée aux disponibilités de chaque membre.

4. Engagements réciproques

La structure participante s'engage à :

- contribuer de manière constructive aux échanges
- apporter un regard sincère et indépendant
- respecter l'esprit et les objectifs du projet

La Formation pour tous s'engage à :

- associer la structure aux réflexions du comité pédagogique
- mentionner et rendre visible la participation de la structure dans le cadre du projet
- garantir un cadre d'échange transparent et ouvert

5. Visibilité

La structure participante autorise La Formation pour tous à :

- mentionner son nom et son logo
- l'identifier comme membre du comité pédagogique
- l'afficher sur le site internet et les supports de présentation

La structure participante peut, si elle le souhaite, mentionner La Formation pour tous dans ses propres supports.

Toute communication conjointe pourra être réalisée d'un commun accord.

6. Durée et évolution

La présente convention est conclue pour une durée indéterminée.

Elle peut être interrompue à tout moment par l'une ou l'autre des parties, sans justification particulière.

La participation au comité pédagogique peut évoluer dans le temps en fonction des besoins du projet et des disponibilités de chacun.

7. Esprit de la collaboration

Cette convention repose avant tout sur une volonté commune :

- de contribuer à un projet pédagogique accessible
- de croiser les expertises et les expériences
- de maintenir un lien fort avec les usages réels

Elle s'inscrit dans une dynamique ouverte, évolutive et collaborative.

8. Signatures

Fait à : _____

Le : _____

Pour La Formation pour tous

Nom : _____

Fonction : _____

Signature :

Pour [Nom de la structure]

Nom : _____

Fonction : _____

Signature :